

Annexe 9: Glossaire et bibliographie

- 1 Végétation, sylviculture
- 2 Contrôle des résultats, planification
- 3 Dangers naturels

Les termes relatifs au sol sont expliqués dans l'annexe 2A, chapitre 7.

- 4 Index
- 5 Bibliographie

1 Végétation, sylviculture

Abréviations utilisées pour les espèces d'arbres

Conifères			
ar	Arole	ch'rg	Chêne rouge
dou	Douglas	cha	Charme
ép	Épicéa	cha'h	Charme houblon
éps	Épicéa sec	chat	Châtaignier
if	If	che	Chêne
mél	Mélèze	ér	Érable
pin	Pin	ér'ch	Érable champêtre
pin'm	Pin de montagne (pin à crochet)	ér'p	Érable plane
pin'n	Pin noir	ér's	Érable sycomore
pin'r	Pin rampant (pin couché) (variété du pin de montagne)	fr	Frêne
pin's	Pin sylvestre	hê	Hêtre
sa	Sapin blanc (pectiné)	mer	Merisier
wey	Pin Weymouth	mer'gr	Merisier à grappes
Feuillus		noi	Noisetier
ali'bl	Alisier blanc	noy	Noyer
ali'tor	Alisier torminal	or'ch	Orme champêtre
au	Aune	or'm	Orme de montagne
au'b	Aune blanc	peu	Peuplier
au'n	Aune noir	peu'hyb	Peuplier euraméricain
au'v	Aune vert	peu'n	Peuplier noir
boul	Bouleau	rob	Robinier
boul'pub	Bouleau pubescent	saule	Saule
ch'ch	Chêne chevelu	sorb'oi	Sorbier des oiseleurs
ch'p	Chêne pédonculé	ti	Tilleul
ch'pub	Chêne pubescent	ti'gf	Tilleul à grandes feuilles
ch'r	Chêne à fleurs sessiles (rouvre)	ti'pf	Tilleul à petites feuilles
		tr	Tremble

→ Cette flèche renvoie à des notions également définies dans ce glossaire

Arbre à potentiel de développement	Élément stabilisateur sain ou arbre dont la couronne peut se développer après dégagement et lui permettre de devenir un élément stabilisateur.	
Cellule de pré-régénération	Plusieurs petits arbres (un seul dans les cas extrêmes) entre 40 cm de haut et 12 cm de DHP, correspondant à un arbre au stade de la futaie (env. 5 m ²).	
Classe de diamètre	Répartition des tiges en fonction de leur DHP (diamètre à hauteur de poitrine). Nous utilisons les classes suivantes: DHP < 12 cm DHP 12 – 30 cm DHP 31 – 50 cm DHP > 50 cm	
Concurrence de la végétation	Faible Moyenne Forte	(f): la couche de mousses ou d'herbes ne gêne ni le semis ni le recrû (m): la couche de mousses ou d'herbes gêne peu ou parfois beaucoup le semis et le recrû (fo): la couche de mousses et d'herbes menace fortement le recrû (p. ex. mégaphorbiées, tapis de calamagrostides) et empêche l'installation du semis.

Croissance en forme de sabre ou de cor des Alpes	Courbure à la base du tronc causée par le vent, la neige ou des glissements de terrain.
Diamètre efficace minimal	DHP à partir duquel un diamètre est efficace (p. ex. capable de freiner ou d'arrêter une pierre).
Diamètre final visé (diamètre-cible, diamètre d'exploitabilité)	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) maximal souhaité en fonction des objectifs assignés à la forêt (économie, dangers naturels, etc.). Exemple: exigences relatives aux chutes de pierres.
Durée générale de rajeunissement	Temps s'écoulant entre la première intervention destinée à introduire le rajeunissement et la dernière coupe de mise en lumière (derniers arbres de la vieille futaie) au niveau d'un peuplement ou d'une unité de planification (en montagne en général plusieurs ha).
Durée spéciale de rajeunissement	Temps s'écoulant entre la première intervention destinée à introduire le rajeunissement et la dernière coupe de mise en lumière sur une partie de la surface en régénération (notion utilisée lorsque le degré de fermeture de l'ancien peuplement continue de diminuer).
Écogramme	Diagramme ayant les axes suivants: «acide – basique» et «mouillé – sec». Les principales stations forestières peuvent être placées schématiquement sur cette grille sous la forme d'un rectangle caractérisant leur emplacement spécifique dans l'écogramme. Dans la frange supérieure de l'écogramme, le terrain est trop sec pour permettre la croissance des arbres, dans la frange inférieure, il est trop mouillé. On peut facilement caractériser les différentes parties de l'écogramme à l'aide de plantes indicatrices. En outre, il est possible de faire intervenir la forme d'humus et le stade d'évolution du sol en tant qu'informations auxiliaires. Les axes «acide – basique» et «mouillé – sec» ne représentent pas des valeurs absolues, mais plutôt une façon de situer les divers types de stations les uns par rapport aux autres. L'axe «acide – basique» représente une synthèse des informations issues de l'épaisseur de la couche organique, de la profondeur atteinte par le mélange du matériel organique avec la terre fine minérale, ainsi que de l'état des horizons minéraux (altération et richesse en bases). Elle ne correspond qu'approximativement à une échelle du pH, sachant par ailleurs que la profondeur à laquelle il faudrait mesurer le pH n'est pas définie. L'axe «mouillé – sec» correspond à l'humidité moyenne du sol. Les types de stations caractérisées par une humidité variable sont représentés à droite de l'écogramme.
Élément stabilisateur	Arbres: arbres stables de la strate dominante (arbre formant la «charpente» du peuplement) Petits collectifs: arbres étroitement en contact, interdépendants (2 à 6 arbres au stade de la futaie), longueur de la couronne max. 3/4 de hauteur de l'arbre Troches: arbres étroitement en contact (2 arbres au stade de la futaie de moins de 5 ares) formant un manteau commun, longueur de la couronne 3/4 au moins de la hauteur de l'arbre.
Essence climacique (du climax)	Essence caractérisant les derniers stades de succession. Si la durée de la phase le permet, les essences climaciques (espèces dryades) éliminent les → essences pionnières sur la plupart des stations. Leurs caractéristiques sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • fructification tardive, par intermittence, grandes quantités de semences les années à graines, rayon limité de diffusion des graines • grande tolérance à l'ombrage • sensible aux extrêmes climatiques • croissance juvénile lente, longue durée de vie
Essence de lumière	Essence ayant un besoin en lumière assez prononcé et une faible tolérance à l'ombrage dès le stade semis (p. ex. pin sylvestre, mélèze). → essence d'ombre
Essence d'ombre	Essence relativement bien tolérante à l'ombrage apporté par d'autres arbres, surtout en phase juvénile. → essence de lumière
Essence pionnière	Espèce caractérisant les premiers stades de la succession. Ses caractéristiques sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • fructification précoce et quasi annuelle, formation de grandes quantités de semences transportées par le vent ou l'eau (parfois sur de grandes distances) • faible tolérance à l'ombrage • insensible aux extrêmes climatiques • croissance juvénile extrêmement rapide, durée de vie en général réduite → Essence pionnière pérenne
Essence pionnière pérenne (essence pérenne)	→ Essence pionnière qui n'est pas éliminée par les → essences du climax en raison de facteurs qui s'opposent continuellement au passage vers le stade d'évolution suivant (p. ex. sous l'influence d'éboulis ou d'avalanches)

Fermeture (degré de)	<p>Comprimé (c): contact intensif entre les couronnes, formes asymétriques fréquentes, couronnes courtes, unilatérales, déformées</p> <p>Normal (n): développement «normal» des couronnes, influence ou contact réciproques inexistantes ou faibles (ombrage et contacts en cas de vent)</p> <p>Entrouvert (e): uniquement petites ouvertures, pas assez de place pour une couronne entière</p> <p>Espacé (es): les couronnes peuvent être réparties régulièrement, mais aussi être séparées par des ouvertures importantes (assez de place pour une à plusieurs couronnes)</p> <p>Clairié (c): le couvert est discontinu</p>
Forêt jardinée de montagne	Différentes → classes de diamètre se côtoient. Selon les conditions de station locales, les classes ont la surface d'une touffe, d'un groupe ou même d'un bouquet. L'étagement du peuplement n'est pas tout à fait continu, la structure est plutôt clairié et irrégulièrement étagée, d'où une répartition en mosaïque.
Forêt naturelle	Forêt n'ayant subi qu'une faible influence et encore capable de retrouver sa composition en essences et sa structure originelle en l'espace d'une génération d'arbre.
Forêt vierge	Forêt originelle évoluant depuis toujours dans des conditions naturelles. Son sol, son climat, l'ensemble des êtres vivants et des processus vitaux qui la caractérisent n'ont pas subi de changements causés par l'exploitation du bois, la récolte de la fane, le pâturage ou par d'autres facteurs anthropiques importants, directs ou indirects.
Forme de mélange	<p>Individuel: 1 à 2 arbres</p> <p>Touffe (t): au stade de la futaie 2 à 5 arbres (jusqu'à env. 5 a)</p> <p>Groupe (g): au stade de la futaie 5 à 10 arbres, diamètre de la surface inférieur à une hauteur d'arbre (env. 5 à 10 a)</p> <p>Bouquet (b): diamètre de la surface env. 1-2 hauteurs d'arbre au stade de la futaie (10 à 50 a)</p> <p>Peuplement (p): ensemble d'arbres se distinguant nettement de son environnement par la composition des essences, l'âge ou la structure; unité de planification autonome (min. 50 a)</p> <p>Vocabulaire utilisé en France:</p> <p>Bouquet: Ensemble d'arbres présentant une certaine homogénéité (peuplement régulier ou irrégulier), d'une surface inférieure à 50 ares au sein d'une parcelle, non cartographié. Le bouquet ne constitue pas une unité de gestion.</p> <p>Parquet: Unité de peuplement, présentant une certaine homogénéité (peuplement régulier ou irrégulier), d'une surface supérieure à 50 ares et cartographiable. Elle peut être érigée en unité de gestion et devient dans ce cas une sous-parcelle.</p> <p>Pied à pied: Répartition intime d'arbres d'essences ou de dimensions différentes.</p>
Intensité de l'abroustissement	Proportion des pousses terminales broutées annuellement en % du nombre total de jeunes arbres (entre 0,10 et 1,30 m de hauteur). Cette proportion comprend l'abroustissement estival et hivernal et doit donc être taxé sur l'ensemble de l'année.
Ouverture	Ouverture à l'intérieur d'un perchis ou d'une futaie, mesurée de tronc à tronc. → trouée.
Plante indicatrice	Plante qui, par sa présence ou son absence, révèle clairement certaines conditions de station.
Rajeunissement	<p>Semis: rajeunissement jusqu'à 10 cm de hauteur moyenne (en général 0 à 3 ans)</p> <p>Recrû initial: rajeunissement de 10 à 40 cm de hauteur moyenne (en général dès 3 ans jusqu'à la hauteur de la strate herbacée)</p> <p>Rajeunissement établi: rajeunissement de 40 cm de hauteur moyenne à un diamètre de 12 cm (en général plus haut que la strate herbacée, jusqu'à une hauteur nettement supérieure à celle de la couche de neige).</p>
Rajeunissement préétabli	Cellules de régénération préétablies et généralement de faible étendue dans des futaies encore jeunes et dont le degré de fermeture est normal (surtout pour le rajeunissement du sapin blanc) à espacé (épicéa).
Recouvrement (degré de)	Rapport entre la surface de projection des couronnes et la surface totale (sans prendre en compte les projections superposées). Contrairement au degré de fermeture, le degré de recouvrement ne peut excéder 100 %.
Répartition du DHP	<p>Très large: nombre suffisant de tiges à potentiel de développement dans 4 → classes de diamètre</p> <p>large: nombre suffisant de tiges à potentiel de développement dans 3 classes de diamètre</p> <p>moyenne: nombre suffisant de tiges à potentiel de développement dans 2 classes de diamètre</p> <p>étroite: nombre suffisant de tiges à potentiel de développement dans une seule classe de diamètre</p>

Stade de développement	<p>Classement des peuplements en fonction de la taille moyenne ou dominante des arbres (diamètre ou hauteur).</p> <p>L'IFN (Inventaire forestier national) distingue les stades suivants en fonction du DHP dominant (d_{dom}):</p> <p>Rajeunissement/fourré (1): $d_{dom} < 12$ cm Perchis (2): $d_{dom} = 12 - 30$ cm Jeune futaie (3): $d_{dom} = 31 - 40$ cm Futaie moyenne (4): $d_{dom} = 41 - 50$ cm Vieille futaie (5): $d_{dom} > 51$ cm Mélangé (6): classes de diamètre mélangées, pas de classe dominante</p>
Station	La notion de station regroupe l'ensemble des influences auxquelles les arbres d'un peuplement sont soumises (p. ex. climat, propriétés du sol, avalanches, chutes de pierres, etc.).
Station forestière particulière	Type de station défini principalement par d'autres facteurs que le climat général, l'acidité du sol ou la disponibilité en éléments nutritifs et l'humidité moyenne du sol. Il s'agit des facteurs suivants: éboulis et éboulis de gros blocs actifs, stations marécageuses.
Station forestière principale	Type de station qu'il est possible de définir avec suffisamment de précision en fonction de l'étage de végétation et grâce aux facteurs stationnels que sont l'acidité du sol (ou la disponibilité en éléments nutritifs) et l'humidité moyenne du sol.
Substrat favorable aux conifères	Substrat qui favorise davantage les conifères que les feuillus à la transition des étages montagnard supérieur et haut-montagnard: roches siliceuses, Verrucano, Flysch (sauf les calcaires), grès pauvres en bases, schistes argileux (roche-mère parfois assez riche en bases), moraines de fonds compactées, moraines argileuses à faible pierrosité; surtout sur les stations plates: sols très argileux, peu aérés, peu actifs et souvent engorgés. substrat favorable aux feuillus.
Substrat favorable aux feuillus	Substrat qui favorise plus les feuillus que les conifères à la transition des étages montagnard supérieur et haut-montagnard: calcaires, dolomites, molasses (sauf les couches à granulométrie fine, pauvres en bases), dépôts à forte pierrosité (éboulis de pente de molasse calcaire, moraines pas trop argileuses, etc.). → Substrat favorable aux conifères
Trouée	Ouverture à l'intérieur d'un perchis ou d'une futaie, mesurée à partir du bord des couronnes; surface min. 10m x 10m. → ouverture
Type de forêt	Partie de forêt définie par des caractéristiques plus ou moins homogènes en ce qui concerne la structure, les essences dominantes, le type de station, la position dans le processus de succession et les conditions sylvicoles. On peut trouver plusieurs types de forêts sur un seul type de station.
Type de pousse terminale	<p>Type «lumière» (l): conifères: la pousse terminale est nettement plus longue que les pousses latérales du verticille perpendiculaire feuillus: croissance orientée vers le haut, axe continu et droit</p> <p>Type intermédiaire (z): caractéristiques intermédiaires</p> <p>Type «ombre» (s): conifères: la pousse terminale est nettement plus courte que les pousses latérales du verticille perpendiculaire feuillus: croissance en faisceau dans la partie supérieure du houppier</p>
Type de station	Description idéalisée d'une station, fondée sur l'observation de stations réelles. La description permet de reconnaître une station réelle ressemblante. Le type de station est déterminé par des caractéristiques floristiques, stationnelles et structurelles. → type de forêt.

2 Contrôle des résultats, planification

Analyse comparative (benchmarking)	Comparaison systématique de prestations basée sur des critères objectifs. L'analyse comparative (benchmarking) permet de comparer l'évolution spatiale de diverses régions en utilisant les mêmes indicateurs, ce qui facilite les échanges d'expériences et les processus collectifs d'apprentissage.
Analyse des effets	Démarche permettant de vérifier si les mesures sylvicoles réalisées (ou le renoncement à de telles mesures) ont apporté les effets escomptés. Cette analyse est faite par les forestiers locaux sur les placettes témoins.
Analyse des objectifs	Démarche permettant d'examiner si les exigences relatives au type de station ou aux dangers naturels doivent être corrigées ou complétées. Cette analyse s'appuie sur les progrès des connaissances scientifiques et sur les nouvelles expériences des praticiens (p. ex. sur les placettes témoins).
Carte des peuplements	Représentation spatiale de forêts en catégories fondées sur divers critères (p. ex. classes de diamètre, composition en essences).
Carte des types de structures	Classement et représentation cartographique des forêts en fonction de leur structure, sur la base d'une classification préétablie.
Contrôle de l'atteinte des objectifs	Démarche permettant de vérifier, sur des unités de planification étendues (pays, cantons, région), si l'on a réussi à conduire la forêt à l'état souhaité. Cette tâche de planification forestière se déroule principalement au niveau du canton.
Contrôle d'exécution	Moyen de savoir si les mesures ont été effectuées au bon endroit et dans les règles. Se fait sur des placettes d'échantillonnage sélectionnées.
Contrôle des résultats	Vérification à laquelle on soumet les projets ou programmes de soins aux forêts de montagne afin de savoir s'ils améliorent les effets de protection; en outre, vérification et amélioration des bases des soins aux forêts de montagne.
Controlling	Système incluant la planification, la mise en œuvre, le contrôle et le pilotage dans le cadre d'une gestion d'entreprise tenant compte de l'ensemble des problèmes et des objectifs à atteindre, tout en gardant un esprit visionnaire.
Durabilité (gestion durable)	Continuité de toutes les prestations matérielles (p. ex. production de bois) et de tous les effets (p. ex. effet protecteur) de la forêt.
Effet	Changements positifs ou négatifs de caractéristiques du peuplement, consécutifs à la mise en œuvre d'une mesure sylvicole ou au renoncement ciblé et clairement décrit à de telles mesures.
Efficacité	Notion indiquant dans quelle mesure les prestations réalisées ont mené aux résultats souhaités.
Efficience	Notion indiquant dans quelle mesure les ressources (finances, travail, temps, etc.) transformées en prestations ou en produits ont été engagées de façon économique.
Objectifs intermédiaires	État d'un peuplement que l'on souhaite atteindre après un laps de temps donné. Il s'agit d'une étape fixée en un lieu et à un moment donnés sur le chemin menant au → profil d'exigences minimal ou idéal.
Placette témoin	Surface représentative d'un → type de traitement donné. La superficie de la placette (1/2 à 1 ha) dépend de l'homogénéité du peuplement.
Planification	Processus destiné à fixer les buts généraux et les objectifs d'un programme ou d'un projet, à identifier les partenaires, à préciser les intrants (inputs), à déterminer les activités et le calendrier et à définir les mécanismes de monitoring, de façon à ce que les prestations ou produits escomptés et leurs effets soient disponibles dans un délai raisonnable.
Priorités	Ordre dans lequel les unités d'intervention doivent être traitées. On distingue les priorités suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • élevée: efficacité des mesures élevée, mais limitée dans le temps; forte proportion de la surface avec priorité élevée; situation favorable du point de vue de l'entreprise; • moyenne: efficacité des mesures élevée, mais peu limitée dans le temps; forte proportion de la surface avec priorité élevée ou moyenne; situation acceptable pour l'entreprise; • basse: efficacité des mesures moyenne et non limitée dans le temps; faible proportion de la surface avec priorité élevée ou moyenne; situation défavorable pour l'entreprise; • sans priorité: la plus grande partie de la surface ne nécessite pas d'intervention.

Profil d'exigences	Description d'un état de la forêt capable d'offrir une protection hautement efficace contre les dangers naturels et qui peut être maintenu avec un minimum de coûts. Ce profil réunit les exigences relatives à la station et celles relatives aux dangers naturels. Les exigences sont exprimées à l'adresse du peuplement (mélange, structure, éléments stabilisateurs), du rajeunissement (recrû initial et rajeunissement établi), ainsi que du lit de germination.
Profil idéal	Profil d'exigences susceptible d'offrir le meilleur effet protecteur à long terme. Dans les soins aux forêts de montagne, il correspond généralement au but sylvicole à long terme, donc à l'état idéal souhaité. → profil minimal
Profil minimal	Profil d'exigences servant de référence lors de l'analyse de la nécessité d'une intervention et susceptible d'offrir des effets de protection suffisants à long terme. Si le but sylvicole à long terme n'est pas identique au → profil idéal, il faut au moins qu'il ne se situe pas en dessous du profil minimal.
Rendement	Estimation de la quantité de prestations (ha, m ³ , etc) fournies par unité de temps en tenant compte des facteurs de correction nécessaires (p. ex. déclivité du terrain). Il est possible de convenir de tarifs globaux servant de références pour la comparaison avec les rendements effectifs.
Type de traitement	Regroupement de peuplements présentant le même type d'objectifs, dont l'état est semblable et qui demandent un traitement similaire. Les peuplements ainsi réunis ne forment pas nécessairement un ensemble d'un seul tenant.
Type d'objectif	Regroupement de peuplements présentant le même profil d'exigences. Ces peuplements ne forment pas nécessairement un ensemble d'un seul tenant.
Urgence	Estimation du moment préconisé pour des interventions sylvicoles dans un peuplement: <ul style="list-style-type: none"> • niveau élevé: effet de protection actuel insuffisant, absence de rajeunissement, lit de germination insatisfaisant, détérioration rapide du mélange, de la structure ou des éléments stabilisateurs • niveau moyen: niveaux d'urgence intermédiaires • niveau bas: effet de protection actuel suffisant, rajeunissement satisfaisant, détérioration lente du mélange, de la structure ou des éléments stabilisateurs.

3 Dangers naturels

Avalanche	Couche de neige en mouvement rapide. Présence d'avalanches: décrochement le long de pentes de plus de 30°, quelle que soit l'exposition. Importance: les petites avalanches n'endommagent pratiquement pas les arbres; les avalanches de grande ampleur détruisent les arbres quel que soit leur âge.
Avalanche de neige meuble	Avalanche partant d'un point identifiable (effet boule de neige). Les forces ne sont pas transmises au manteau neigeux. Accélération lente.
Avalanche de neige sans cohésion	Déclenchement dû à l'accélération soudaine de la couche neigeuse en mouvement sur le sol sous l'effet de la température. Apparaît lorsque la base du manteau neigeux est humide et que la rugosité du sol est faible (p. ex.: longues herbes, fane de hêtre). La structure hétérogène de la couche de neige n'empêche pas le phénomène de se déclarer.
Avalanche poudreuse	Avalanche constituée de neige fine, sèche ou légèrement humide, qui forme en cas de chute rapide un aérosol constitué de neige et d'air et développe de gros nuages de particules neigeuses.
Berges exposées d'un cours d'eau	Profil naturel ou artificiel du terrain occupé par un cours d'eau intermittent ou permanent. Il comprend les deux berges et le lit du cours d'eau proprement dit.
Bourrelet de compression	Renflement situé en général au pied d'un glissement et causé par l'amoncellement de matériaux meubles.
Cadastre des phénomènes naturels	Journal systématique, structuré et interprétable des phénomènes naturels observés. Ce document est constitué d'une partie rédactionnelle et d'une partie cartographique (échelle 1:2000 à 1:25 000); il peut contenir des informations sur les principaux phénomènes observés, sur les dégâts constatés, sur les zones touchées, sur les conditions météorologiques et sur les données hydrologiques.
Capacité de stockage	Volume de stockage en eau du sol disponible pour les plantes dans l'espace racinaire. La capacité de stockage en eau dépend essentiellement de l'épaisseur de l'espace racinaire, de la perméabilité du sol et de la proportion de terre fine qu'il contient.
Capacité d'infiltration	Mesure de la capacité des couches supérieures du sol à emmagasiner l'eau et à la conduire vers des couches plus profondes. La capacité d'infiltration dépend notamment de la perméabilité du sol (surtout des couches supérieures) et de son degré de saturation en eau.
Carte des dangers	Carte dressée sur la base de critères scientifiques, qui donne des indications détaillées sur le genre de danger, sur le degré de danger et sur la répartition spatiale des processus dangereux pour un périmètre de projet donné. Cette carte est constituée d'une partie rédactionnelle et d'une partie cartographique (échelle 1:2000 à 1:10 000).
Carte des phénomènes ou des aléas	Documentation des résultats issus des analyses du terrain permettant l'identification et l'estimation des dangers naturels et servant de base à la carte des dangers. Cette carte est constituée d'une partie rédactionnelle et d'une partie cartographique (échelle 1:1000 à 1:25 000).
Carte synoptique des dangers	Carte dressée sur la base de critères scientifiques, qui indique des dangers reconnus et localisés, mais non analysés ni évalués dans le détail. Ne contient que des indications sur la répartition spatiale, mais pas sur le niveau de danger; échelle: env. 1:10 000 à 1:50 000.
Chutes de pierres (processus de)	Mouvement de pierres dévalant une pente, ainsi que leur interaction avec l'environnement.
Couche ou horizon de glissement	Surface de cisaillement d'un glissement de terrain; limite entre la masse en mouvement et le sous-sol stable.
Coulée de boue	Coulée de boue se formant le long d'une pente.
Crue	Niveau d'eau ou débit nettement supérieur à la moyenne pluriannuelle.
Dangers naturels	Ensemble des processus naturels qui peuvent se révéler dommageables pour les personnes, l'environnement ou les biens matériels. Exemples: inondations, laves torrentielles, glissements de terrain, chutes de pierres, avalanches, tremblements de terre, tornades.
Eau de pente	Eau s'écoulant à travers le matériel meuble d'une pente.

Eau d'infiltration	Eau souterraine en mouvement descendant par des interstices étroits du sol, dans la mesure où il ne s'agit pas d'eau de fond (nappe phréatique).
Érosion	Enlèvement et transport de matériaux solides par l'eau, les glaciers, le vent, les vagues, etc.
Écoulement des eaux de surface	Partie des précipitations qui ruissellent à la surface du sol.
Érosion superficielle	Érosion d'une couche homogène et étendue à la surface du sol sous l'action de l'eau, de la neige ou du vent.
Feu couvant	Braises sans flammes, typiques des feux de sol.
Feu de sol (feu souterrain)	Le matériel organique se consume à l'intérieur du sol. Incendie à progression très lente.
Feu de surface	La substance organique brûle en surface. Incendie d'intensité moyenne progressant très rapidement.
Givre de surface	Cristaux de glace en forme de feuille à la surface de la neige. Produits par sublimation lors des nuits claires avec peu de vent.
Glissement de terrain	Mouvement d'une masse de terre, de roches ou de pierres le long d'une surface de glissement en direction du bas d'une pente.
Glissement du manteau neigeux	Mouvement lent de translation de l'ensemble du manteau neigeux sur le sol dans la ligne de pente. Vitesse de déplacement de l'ordre du millimètre à plusieurs mètres par jour. Endroits concernés: pentes ensoleillées, en forêt; à basse altitude, sous toutes les expositions; le glissement plaque les arbres au sol ou les déracine; dans les rajeunissements établis, la neige peut casser ou fendre les arbres. Ces glissements peuvent en outre détruire la couverture superficielle du sol.
Infiltration	Pénétration de l'eau par le sol dans un medium poreux.
Lave torrentielle	Mélange d'eau et de matériaux solides en forte proportion s'écoulant lentement ou rapidement, souvent en plusieurs vagues.
Neige coulante	Cristaux de neige anguleux et en général grands présentant une faible cohésion. Leur forme rappelle le sucre cristallisé.
Niche d'arrachement	Endroit à partir duquel du matériel s'est détaché (à la suite d'un glissement de terrain ou d'un autre processus) et s'est déplacé en contrebas.
Occlusion (obstruction)	Obstruction du lit d'un cours d'eau, causée par du bois flottant, par des alluvions ou par d'autres matériaux, accompagnée d'une accumulation d'eau.
Plaque de neige	Avalanche déclenchée par le décrochement d'une plaque entière de neige posée sur une couche très instable. Caractérisée par la ligne de décrochement perpendiculaire à la pente et surplombant la zone de glissement. Déclenchement par une fissure initiale, accélération rapide.
Racines sous tension	Les racines d'arbres situées des deux côtés d'une fissure due à un glissement sont souvent étirées par la masse de sol en mouvement et se trouvent sous tension. Cette particularité permet de localiser des fissures déjà comblées par la terre ou par la fane.
Reptation du manteau neigeux	Mouvement et pression du manteau neigeux agissant verticalement sous l'action du poids de la neige et de la transformation des cristaux. Endroits concernés: surfaces horizontales; plaque les jeunes arbres au sol; peut causer l'arrachement des branches.
Retenue d'eau	Ralentissement de l'écoulement de l'eau dû à l'effet de stockage de l'environnement naturel ou technique (p. ex. bassin de rétention des eaux de crue, bassin de régulation d'une usine électrique, lac).
Tassement du manteau neigeux	Mouvement lent du manteau neigeux vers le bas de la pente, sa vitesse étant la plus grande dans la partie supérieure, alors que la partie en contact avec le sol ne se déplace pas. Endroits concernés: terrains en pente; plaque les arbres au sol en direction du bas.
Torrent	Petit cours d'eau naturel, caractérisé par une forte déclivité à certains endroits, par des variations de débit rapides et violentes et parfois par le transport d'un fort volume d'alluvions.
Zone principale d'arrachement	Bord supérieur de la → niche d'arrachement d'un glissement moyen à profond.